

## Compte rendu de la réunion du mercredi 03 juillet 2024

La Présidente ouvre la séance à 20h 35.

Présents : 10.

Absent : CARRIERE Alexi

Le secrétaire de séance est Fabien Fournier.

### **Ordre du jour**

1. Approbation du compte rendu du 04 juin 2024

2. Portail Usager Urbanisme (PUU)

Approbation des Conditions Générales d'Utilisation (CGU) du nouveau portail (Portail Usager Urbanisme – PUU) pour le dépôt et le suivi des dossiers dématérialisés des autorisations d'urbanisme votée par l'ensemble du Conseil.

3. SIEDA

Transfert de la compétence de l'éclairage public au SIEDA. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la délégation.

4. Assainissement

L'EPAGE Viaur a, pour le compte des collectivités qui le souhaitent, proposé un groupement de commande pour la réalisation des Schémas, Zonages et Plans Pluriannuels d'Investissement concernant l'assainissement.

Tous les conseillers ont donné leur accord pour l'adhésion au groupement.

5. La Calendreta école privée associative bilingue français / occitan

5 élèves de la commune (3 en maternelle, 2 en élémentaire) sont scolarisés dans cette école qui demande une participation financière.

Deux membres de cette association sont venus à la réunion du Conseil pour expliquer les démarches et le fonctionnement de l'école située à Millau. Il en ressort qu'une participation serait demandée à hauteur de 1238€/maternelle/an et de 503€/élémentaire/an. Soit un total de 4720€ pour les 5 élèves.

Sachant que le maintien de l'école de Montjaux est primordial pour l'ensemble des conseillers, il est difficile de concevoir une telle dépense pour une autre école.

De plus, les dépenses de la Mairie pour un élève scolarisé à Montjaux sont nettement inférieures à celle demandées par la Calendreta.

Le tout combiné avec le maintien de l'emploi local de notre cantinière et de notre assistante maternelle, fait voter le conseil à 9 voix contre et une abstention pour cette demande de participation financière.

Le conseil reste à l'écoute de tous les parents d'élèves de la commune et approuve l'apprentissage de la culture occitane mais reste ferme sur la préférence à diriger des financements pour le maintien de l'école de Montjaux.

#### 6. Lotissement « Le Clos de Montjaux »

Le prix de vente pour les 4 lots est fixé à 23€ TTC/m<sup>2</sup>.

3 lots disposent d'un petit jardin accolé à la partie constructible, les acheteurs auront la possibilité de l'acquérir pour 8€/m<sup>2</sup>.

#### 7. Eclairage public

Une mise aux normes des compteurs situés dans les hameaux isolés de la commune est demandée par le SIEDA. Ces lampadaires concernés pourraient être remplacés par des lampadaires solaires ce qui éviterait de payer un compteur et une future consommation.

#### 8. Concessions cimetières

Plusieurs concessions abandonnées peuvent être reprises par la commune.

Un ossuaire va être installé pour recueillir les ossements contenus dans ces parcelles. Celles-ci pourront ensuite être remises à la vente.

## Questions diverses

### a) Ecole

Travaux à envisager durant les vacances.

- Pose de filet dans un préau afin de limiter la dispersion des ballons.
- Insonorisation de la cantine par pose de panneaux absorbants
- Système d'affichage dans les classes et la cantine
- Peinture de la Cantine

### b) Salle des fêtes de Montjoux

Travaux à réaliser

- Installation électrique à revoir
- Carrelage des WC pour une meilleure hygiène.

### c) Achats de véhicule pour le cantonnier

Ayant du mal à trouver un seul véhicule adapté à tous les travaux de la commune, le conseil décide, en gardant son budget, de rechercher 2 véhicules qui pourront avoir le panel des attentes de l'employé communal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h 10.

